

Pôle emploi et Cap emploi, un rapprochement en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap

Ensemble, une synergie pour mieux répondre aux besoins d'une entreprise adaptée



La team handicap de Pôle emploi Balzac Angers et de Cap emploi ont mis leurs expertises en commun

Et travaillé avec l'entreprise sur des immersions préalables au recrutement ainsi qu'à l'ouverture des postes aux temps partiels, aménagement bénéfique pour les publics concernés.



Pour élargir le ciblage des profils, apporter une opportunité d'emploi aux candidats et satisfaire l'entreprise.



« L'insertion des plus fragiles »

L'AMIPI-Bernard Vendre, fondation reconnue d'utilité publique depuis 2005, contribue à l'insertion de personnes reconnues travailleurs handicapés. Leur outil pédagogique d'apprentissage sur la fabrication de câbles électriques pour le secteur automobile, est propice à l'insertion de certains salariés vers une entreprise classique en CDI.



À la recherche d'un emploi à temps partiel, plusieurs profils accompagnés par nos services vont pouvoir être proposés à l'AMIPI-Bernard Vendre du fait de l'élargissement des conditions d'ouverture de postes.

L'entreprise adaptée, une étape parfois nécessaire pour envisager un retour à l'emploi durable.

Sophie Labatut, Directrice de la Fondation : « Une telle rencontre est essentielle pour notre territoire afin de lever le frein au recrutement de personnes en situation d'handicap qui ont été reconnues capables de travailler et est source d'espérance. »